

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Pascale Bonin, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date _____

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	30
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	31
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	32
Situation financière par organismes	33
Charges par objets	34
Excédent (déficit) accumulé	35
Avantages sociaux futurs	39

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	46
Analyse des charges consolidées	58

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Notre-Dame-de-Montauban

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la municipalité doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, à l'exception du passif au titre de l'obligation liée au site d'enfouissement du partenariat, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur ces obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – informations comparatives non retraitées

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que la municipalité a adopté le nouveau chapitre SP3280, «Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations», le 1^{er} janvier 2023. La municipalité a fait le choix d'appliquer ce nouveau chapitre prospectivement et, en conséquence, les montants comparatifs sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la municipalité avant l'adoption de ce nouveau chapitre.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

CPA auditeur, permis de comptabilité publique n°A122600
1610, rue bellefeuille, bureau 400, Trois-Rivières, QC G9A 6H7
Trois-Rivières, le 9 mai 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	1 862 365	1 945 780	1 765 679
Compensations tenant lieu de taxes	2	43 404	43 361	43 404
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 239 181	1 043 517	880 571
Services rendus	5	147 826	128 611	127 710
Imposition de droits	6	83 600	81 205	127 846
Amendes et pénalités	7	8 920	9	860
Revenus de placements de portefeuille	8	821	5 088	1 687
Autres revenus d'intérêts	9	7 085	26 098	21 161
Autres revenus	10	876	24 559	23 774
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	3 394 078	3 298 228	2 992 692
Charges				
Administration générale	14	615 476	734 409	591 143
Sécurité publique	15	298 237	307 582	341 945
Transport	16	739 004	1 111 399	810 803
Hygiène du milieu	17	405 104	531 887	442 468
Santé et bien-être	18	13 238	68 694	73 128
Aménagement, urbanisme et développement	19	222 465	191 253	164 495
Loisirs et culture	20	204 536	264 549	220 950
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	38 529	63 384	36 210
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	2 536 589	3 273 157	2 681 142
Excédent (déficit) de l'exercice	25	857 489	25 071	311 550
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		5 164 626	4 853 076
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		5 164 626	4 853 076
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		5 189 697	5 164 626

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	8 619	159 825
Débiteurs (note 5)	2	1 621 706	1 164 141
Prêts (note 6)	3	124 193	80 697
Placements de portefeuille (note 7)	4	56 313	51 297
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	1 810 831	1 455 960
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	542 000	200 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	513 270	427 623
Revenus reportés (note 11)	12	79 106	66 610
Dette à long terme (note 12)	13	1 627 358	1 527 517
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	59 633	57 104
	16	2 821 367	2 278 854
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(1 010 536)	(822 894)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	6 186 296	5 973 017
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	4 944	5 545
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	8 993	8 958
	23	6 200 233	5 987 520
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	5 189 697	5 164 626
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	5 189 697	5 164 626
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	5 189 697	5 164 626

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	857 489	25 071	311 550
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (1 380 380)(537 680)(760 011)
Produit de cession	3		3 832	500
Amortissement	4		324 401	334 980
(Gain) perte sur cession	5		(3 832)	(500)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(1 380 380)	(213 279)	(425 031)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		601	(2 141)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(35)	(1 315)
	13		566	(3 456)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(522 891)	(187 642)	(116 937)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(822 894)	(705 957)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(822 894)	(705 957)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(1 010 536)	(822 894)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	25 071	311 550
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	324 401	334 980
Autres			
▪ Gain sur disposition d'immobilisations	3.1	(3 832)	(500)
	4	345 640	646 030
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(457 565)	(271 179)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	19 279	86 255
Revenus reportés	8	12 496	13 207
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	600	(2 141)
Autres actifs non financiers	12	(35)	(1 315)
	13	(79 585)	470 857
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (468 782)(709 169)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	3 832	500
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(464 950)	(708 669)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (51 929)(12 771)
Remboursement ou cession	20	8 433	7 695
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (5 016)(5 675)
Cession	22		
	23	(48 512)	(10 751)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	278 942	349 961
Remboursement de la dette à long terme	25 (180 463)(903 161)
Variation nette des emprunts temporaires	26	342 000	200 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	1 362	1 359
Autres			
▪	28.1		
	29	441 841	(351 841)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(151 206)	(600 404)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	159 825	760 229
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	159 825	760 229
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	8 619	159 825

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La municipalité de Notre-Dame-de-Montauban (ci-après « la municipalité ») est constituée en vertu du Code municipal du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

La municipalité participe au partenariat suivant dans la proportion indiquée :

- Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Porneuf (ci-après la « Régie ») : 1,3684 % (1,4277 % en 2022);

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - Site d'enfouissement

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé par la Régie lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Régie à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Régie comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

	Taux
Infrastructures	2,5 % à 5 %
Bâtiments	2,5 % à 5%
Véhicules	5 %
Ameublement et équipement de bureau	10 % à 20 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5 % à 10 %

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans les immobilisations sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks de fournitures

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créiteurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) auquel participe la Régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes:

- Mesures d'allègement fiscal transitoires:
 - Financement à long terme des activités de fonctionnement: au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La municipalité comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la municipalité sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements de portefeuilles qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des placements de portefeuille sont comptabilisées à l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que l'instrument financier soit décomptabilisé.

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La municipalité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, entraîne l'annulation de toute réévaluation nette présentée dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - Site d'enfouissement

Le 1^{er} janvier 2023, la municipalité a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la municipalité comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la municipalité qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle norme a entraîné le retrait de l'ancien chapitre SP3270, « Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui établissait des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les activités de fermeture et d'après-fermeture afférentes à l'exploitation d'une décharge contrôlée de déchets solides. Conformément aux exigences de cet ancien chapitre, la Régie comptabilisait un passif correspondant à la valeur actualisée des charges liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation en fonction de la capacité utilisée de la décharge, laquelle était mesurée selon une méthode volumétrique en fonction du nombre de mètres cubes utilisés. Ces situations sont désormais incluses dans le champ d'application du nouveau chapitre SP3280 et sont évaluées et comptabilisées conformément à la méthode comptable décrite à la note 2D).

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Régie avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la municipalité.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - Autres

Pour les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, la municipalité a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la municipalité avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la municipalité au 1^{er} janvier 2023.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 19 702	159 825
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
▪		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 19 702	159 825
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (11 083)	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 8 619	159 825
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 19 702	49 609
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	306 800

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées pour 19 702 \$ à la Régie (35 891 \$ en 2022 et 13 718 \$ à la réserve financière pour le remplacement des véhicules incendies en 2022)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	258 969	211 430
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	773 402	546 386
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	404 708	370 589
Organismes municipaux	13	77 742	
Autres			
▪ Autres	14.1	106 885	35 736
	15	1 621 706	1 164 141
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	187 992	248 594
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	187 992	248 594
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	165 546	149 511
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	75 000	75 000
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	209 550	252 152
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	323 306	69 723
	27	773 402	546 386

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt au taux de 1,48 % et viennent à échéance au plus tard en 2026.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Haut et bas de la côte	30.1	59 882	67 926
▪ Puits	30.2	36 372	12 771
▪ Fosses	30.3	27 939	
	31	124 193	80 697
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

Prêt à des citoyens, 5%, encaissable par versements annuels variant de 534 \$ à 2 247 \$, échéant en 2043.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	56 313	51 297
	35	56 313	51 297
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	56 313	51 297
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Les sommes affectées comprises dans les autres placements sont associées à la Régie. Selon le certificat d'autorisation no 688-2011, le ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs exige qu'une somme correspondant à 4.91 \$ pour chaque mètre cube de volume comblé au site d'enfouissement technique soit mise en fiducie pour les activités d'après fermeture des sites d'enfouissement. Le montant comptabilisé aux livres correspond aux obligations de 2011 à 2023 pour un montant de 3 977 058 \$.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'ouvertures de crédit bancaire d'un montant total de 792 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	357 811	294 662
Salaires et avantages sociaux	42	85 378	52 693
Dépôts et retenues de garantie	43	5 800	21 695
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Organismes municipaux	45.1	46 703	48 002
▪ Intérêts courus sur la dette à long terme	45.2	12 967	6 239
▪ Autres	45.3	4 611	4 332
	46	513 270	427 623

Note

Les fournisseurs et dépôts et retenues de garantie à payer incluent une somme de 119 739 \$ relative à l'acquisition d'immobilisations (50 842 \$ en 2022)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	4 422	4 696
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		4 034
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	70 650	44 668
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Autres	60.1	4 034	13 212
	61	79 106	66 610

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,86	5,85	2025	2028	62	1 561 096	1 466 441
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,78	6,49	2025	2030	68	68 567	64 743
Autres					69		
					70	1 629 663	1 531 184
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(2 305)	(3 667)
					72	1 627 358	1 527 517

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	178 398	17 035		195 433
2025	74	180 472	17 174		197 646
2026	75	684 236	13 145		697 381
2027	76	213 243	13 073		226 316
2028	77	304 747	11 185		315 932
2029 et plus	78		5 799		5 799
	79	1 561 096	77 411		1 638 507
Intérêts et frais accessoires	80		8 844		8 844
	81	1 561 096	68 567		1 629 663

Note

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	23 758
Régimes de retraite des élus municipaux	89	39
	90	23 797
		14 282
		43
		14 325

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		57 104
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	59 633	
Autres			
▪	94.1		
	95	59 633	57 104
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97	59 633	
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	59 633	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la municipalité concernent principalement sa quote-part des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement technique (ci après « LET ») de la Régie et sont encadrées par le règlement sur l'élimination et l'incinération des matières résiduelles.

Le passif est comptabilisé au fur et à mesure que le LET est utilisé et ce, en fonction du nombre de mètre cube enfoui.

Pour les obligations liées à la fermeture des cellules, un coût de 3.50 \$/m3 enfoui a été utilisé. Ce coût a été déterminé en fonction de l'historique de fermeture des cellules précédentes ainsi que des coûts actuels connus.

Pour les obligations liées aux activités de post-fermeture, un rapport a été produit par un expert externe afin d'estimer le coût annuel. Ces activités seront d'une durée de 30 ans. En date des états financiers, le coût annuel de ces activités est estimé à 377 025 \$. Pour pourvoir à ces activités de post-fermeture, la Régie se doit de déposer en fiducie un montant annuel correspondant à 4.91 \$/m3 enfoui. Cette évaluation est revue à tous les 5 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	2 680 708	39 580		2 720 288
Eaux usées	103	353 677	305 496		659 173
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	2 686 770	(265 132)		2 421 638
Autres					
▪	105.1	635 855	(9 152)		626 703
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	3 191 724	308 845		3 500 569
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	429 879	17 166		447 045
Ameublement et équipement de bureau	110	112 254	4 372		116 626
Machinerie, outillage et équipement divers	111	386 527	52 749	3 040	436 236
Terrains	112	111 674	46 402		158 076
Autres	113	56 371	293		56 664
	114	10 645 439	500 619	3 040	11 143 018
Immobilisations en cours	115	20 484	37 061		57 545
	116	10 665 923	537 680	3 040	11 200 563
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	1 384 894	67 512		1 452 406
Eaux usées	118	11 351	21 168		32 519
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	1 421 829	50 841		1 472 670
Autres					
▪	120.1	133 379	2 949		136 328
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	907 528	84 710		992 238
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	200 221	31 235		231 456
Ameublement et équipement de bureau	125	91 029	8 065		99 094
Machinerie, outillage et équipement divers	126	217 125	38 902	3 040	252 987
Autres	127	325 550	19 019		344 569
	128	4 692 906	324 401	3 040	5 014 267
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	5 973 017			6 186 296
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130	80 607	19 420		100 027
Amortissement cumulé	131	(8 882)	(11 060)		(19 942)
Valeur comptable nette	132	71 725			80 085

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪ Frais payés d'avance	144.1	8 993
Autres		
▪	145.1	
	146	8 993
		8 958

Note**19. Obligations contractuelles****Office municipal d'habitation de la municipalité**

L'Office municipal d'habitation de Notre-Dame-de-Montauban, la municipalité et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation et la municipalité subventionne le solde du déficit.

Partenaire non commercial

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Au 1 avril 2021, la municipalité a signé une entente intermunicipale relative au partage de ressources du service incendie et à l'application du schéma de couverture de risques avec les municipalités Lac-aux-Sables et Rivière-à-Pierre. Cette entente a pour objet de partager les frais d'un directeur incendie, un technicien en prévention des incendies (TPI) et un chef de division afin de regrouper certaines fonctions administratives, de gestion et de prévention. Les dépenses en immobilisations et les dépenses d'opération et d'administration effectuées pour réaliser l'objet de l'entente seront payées dans les proportions suivantes : Lac-aux-Sables 45 % ; Notre-Dame-de-Montauban 35% ; Rivière-à-Pierre 20 %, lesquelles seront propriétaires en parts équivalentes. Les passifs et les frais de financement s'y rattachant, seront pris en charge également selon les proportions ci-dessus.

Les immobilisations acquises avant le 1er avril 2021 ainsi que le passif existant à cette date, appartiennent aux municipalités de Lac-aux-Sables et Notre-Dame-de-Montauban à part égale.

La municipalité de Lac-aux-Sables a été nommée pour effectuer la gestion comptable et doit par le fait imputer les surplus annuels dans une réserve financière.

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Mékinac. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s'élève à 125 626 \$.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et du budget adopté par le partenariat, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

25. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La municipalité est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la municipalité.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la municipalité est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La municipalité juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. La municipalité a également jugé que le risque afférent aux prêts consentis aux citoyens n'est pas important, puisque l'historique ne démontre aucun problème de recouvrabilité. Afin de réduire son risque de crédit, la municipalité analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la municipalité représente son exposition maximale au risque de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 décembre 2023 et 2022. Toutefois, les actifs financiers en souffrance non dépréciés au 31 décembre se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	207 522	181 514
Entre un an et deux ans	72 856	44 809
Entre deux et trois ans	27 908	10 815
Plus de trois ans	5 528	4 274
Total	313 814	241 413

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La municipalité n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la municipalité est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La municipalité est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la municipalité dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La municipalité établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	513 272			
Emprunts temporaires	542 000			
Dette à long terme	226 122	975 838	579 353	5 799
Autres passifs financiers				
Total	1 281 394	975 838	579 353	5 799

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Flux de trésorerie

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élevaient à 30 925 \$ (34 747 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élevaient à 26 098 \$ (21 167 \$ en 2022).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	1 765 679	1 862 365	1 945 780		1 945 780
Compensations tenant lieu de taxes	2	43 404	43 404	43 361		43 361
Quotes-parts	3				112 890	
Transferts	4	337 779	330 746	489 678	44 689	534 367
Services rendus	5	69 721	95 840	72 051	56 560	128 611
Imposition de droits	6	127 846	83 600	81 205		81 205
Amendes et pénalités	7	860	8 920	9		9
Revenus de placements de portefeuille	8				5 088	5 088
Autres revenus d'intérêts	9	20 988	7 000	26 184	(86)	26 098
Autres revenus	10	17 935		11 049	5 796	16 845
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	2 384 212	2 431 875	2 669 317		2 781 364
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	498 500	869 800	504 568	4 582	509 150
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18			29 745	(22 031)	7 714
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	498 500	869 800	534 313		516 864
	22	2 882 712	3 301 675	3 203 630		3 298 228
Charges						
Administration générale	23	580 837	601 947	722 358	12 051	734 409
Sécurité publique	24	308 183	298 237	274 316	33 266	307 582
Transport	25	733 895	739 004	1 042 999	68 400	1 111 399
Hygiène du milieu	26	259 115	320 978	349 595	85 508	531 887
Santé et bien-être	27	73 053	13 238	68 544	150	68 694
Aménagement, urbanisme et développement	28	131 870	222 465	158 561	32 692	191 253
Loisirs et culture	29	146 610	204 536	191 292	73 257	264 549
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	31 811	33 128	57 758		63 384
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	309 870		305 324	305 324	
	34	2 575 244	2 433 533	3 170 747		3 273 157
Excédent (déficit) de l'exercice	35	307 468	868 142	32 883		25 071
					(7 812)	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	307 468	868 142	32 883	25 071
Moins : revenus d'investissement	2 (498 500)	869 800)	534 313)	516 864)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(191 032)	(1 658)	(501 430)	(491 793)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	309 870		305 324	324 401
Produit de cession	5			19 077	3 832
(Gain) perte sur cession	6			3 832)	(3 832)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	309 870		305 324	324 401
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12	7 695		8 433	8 433
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15	7 695		8 433	8 433
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			(5 306)	(5 306)
Remboursement de la dette à long terme	17 (96 129)	155 900)	95 898)	119 861)
	18	(96 129)	(155 900)	(95 898)	(29 269)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (32 776))	127 314)	128 594)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	31 507	160 708	193 965	9 241
Excédent de fonctionnement affecté	21				203 206
Réserves financières et fonds réservés	22	(16 868)	(3 150)	(3 150)	(3 150)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			169	169
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(18 137)	157 558	63 501	8 130
	26	203 299	1 658	281 360	71 631
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	12 267		(220 070)	279 298
				7 575	(212 495)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
Revenus d'investissement	1	498 500	534 313	(17 449)	516 864
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (8 842)(21 590)()	21 590)
Sécurité publique	3 (4 757)(10 499)()	10 499)
Transport	4 (411 942)(22 880)()	22 880)
Hygiène du milieu	5 (16 385)(128 950)(6 805)(135 755)
Santé et bien-être	6 (1 500)()))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (5 377)()))
Loisirs et culture	8 (252 441)(346 956)()	346 956)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (701 244)(530 875)(6 805)(537 680)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (12 771)(51 929)()	51 929)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 ())))
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14		267 000	19 420	286 420
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	32 776	127 314	1 280	128 594
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	17 627	21 590		21 590
Excédent de fonctionnement affecté	17			2 623	2 623
Réserves financières et fonds réservés	18				
	19	50 403	148 904	3 903	152 807
	20	(663 612)	(166 900)	16 518	(150 382)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(165 112)	367 413	(931)	366 482

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	123 934	(11 083)	19 702	8 619
Débiteurs (note 5)	2	1 116 963	1 568 006	53 700	1 621 706
Prêts (note 6)	3	80 697	124 193		124 193
Placements de portefeuille (note 7)	4			56 313	56 313
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	1 321 594	1 681 116	129 715	1 810 831
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	200 000	542 000		542 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	402 767	485 290	27 980	513 270
Revenus reportés (note 11)	12	65 367	79 106		79 106
Dettes à long terme (note 12)	13	1 347 999	1 459 533	167 825	1 627 358
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15			59 633	59 633
	16	2 016 133	2 565 929	255 438	2 821 367
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(694 539)	(884 813)	(125 723)	(1 010 536)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	5 666 894	5 892 445	293 851	6 186 296
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	5 545	3 150	1 794	4 944
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	8 361	8 361	632	8 993
	23	5 680 800	5 903 956	296 277	6 200 233
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	328 712	13 250	33 156	46 406
Excédent de fonctionnement affecté	25	160 708	40 545	12 541	53 086
Réserves financières et fonds réservés	26	16 868	20 018		20 018
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(87 968) (66 523) (66 523) (
Financement des investissements en cours	28	(165 112)	202 300	(931)	201 369
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	4 733 053	4 809 553	125 788	4 935 341
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	4 986 261	5 019 143	170 554	5 189 697
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	594 562	530 682	578 398	524 360
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	136 672	120 914	131 299	83 381
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	1 322 856	1 969 692	2 075 404	1 496 800
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	30 643	53 425	59 051	31 027
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	2 485	4 333	4 333	5 097
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13				86
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	346 315	362 622	249 736	189 912
Transferts	15				
Autres	16			1 591	1 819
Autres					
Transferts	17			132	301
Autres	18			15 741	11 779
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		129 079	157 472	336 544
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪	21.1				36
	22	2 433 533	3 170 747	3 273 157	2 681 142

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	46 406	347 579
Excédent de fonctionnement affecté	2	53 086	193 991
Réserves financières et fonds réservés	3	20 018	16 868
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (66 523)(87 968)
Financement des investissements en cours	5	201 369	(165 112)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	4 935 341	4 859 268
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	5 189 697	5 164 626
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	13 250	328 712
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	33 156	18 867
	11	46 406	347 579
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budget 2024	12.1	40 545	
▪ Budget 2023	12.2		160 708
	13	40 545	160 708
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Excédent affecté - Régie	14.1	12 541	33 283
	15	12 541	33 283
	16	53 086	193 991

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Véhicules incendies	17.1	13 718
	18	13 718
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	6 300
Autres		3 150
▪	30.1	
	31	6 300
	32	20 018
		16 868

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
Dette de fonctionnement	57 (66 523)(
	57 (66 523)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (66 523)(
	64 (87 968)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 202 300	
Investissements à financer	66 (931)(165 112)
	67 201 369	(165 112)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 6 186 296	5 973 017
Propriétés destinées à la revente	69	
Prêts	70 124 193	80 697
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 6 310 489	6 053 714
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 6 310 489	6 053 714
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (1 627 358)(1 527 517)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (2 305)(3 667)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 187 992	248 594
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 66 523	88 144
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (1 375 148)(1 194 446)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (1 375 148)(1 194 446)
	84 4 935 341	4 859 268

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()	
Rendement espéré des actifs	85	()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104			
Description des régimes et autres renseignements				
			2023	2022
Charge de l'exercice				
Cotisations de l'employeur				
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105			
Régime de retraite par financement salarial	106			
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107			
Régime de retraite à prestations cibles	108			
Autres régimes	109			
	110			

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		2	
--	-----	--	---	--

Description des régimes et autres renseignements

La municipalité participe à un REER collectif pour ses employés réguliers à raison de 6% du salaire régulier. L'employé doit verser une contribution de 2%.

La Régie participe à un REER collectif pour ses employés à des taux variant entre 6 % et 8%. Les cotisations de l'employeur sont égales aux cotisations de l'employé admissible jusqu'à concurrence de 6%, ou 8% pour les cadres.

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	23 758	14 282
Autres régimes	115		
	116	23 758	14 282

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7	7

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les organismes municipaux participants se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des organismes municipaux. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Ces deux régimes, qui sont administrés par Retraite Québec, sont des régimes à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Ils constituent donc des régimes interemployeurs en vertu des Normes comptables pour le secteur public. Par conséquent, les organismes municipaux participants comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par un organisme municipal participant relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par lui pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	11	13
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	39	43
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	39	43

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
TAXES		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	1 182 663	1 182 663	1 114 960
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	41 724	41 724	37 193
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	1 224 387	1 224 387	1 152 153
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	50 416	50 416	49 500
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	124 664	124 664	75 547
Matières résiduelles	15	161 568	161 568	125 171
Autres				
Autres	16.1	380 197	380 197	358 552
Centres d'urgence 9-1-1	17	4 548	4 548	4 756
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	721 393	721 393	613 526
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	721 393	721 393	613 526
	27	1 945 780	1 945 780	1 765 679

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	29 224	29 224	29 224
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	13 713	13 713	13 751
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	42 937	42 937	42 975
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	424	424	429
Taxes d'affaires	38			
	39	424	424	429
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	43 361	43 361	43 404

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50	155 925	155 925	
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	205 601	205 601	177 740
Enlèvement de la neige	53	36 183	36 183	36 183
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61	9 100	9 100	9 100
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66		13 271	12 352
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72	3 661	3 661	2 451
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80	3 558	3 558	3 558
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	44 629	44 629	68 974
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	15 542	15 542	13 036
Autres	83			
Réseau d'électricité	84			
	85	474 199	487 470	323 394

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			75 000
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91			229 675
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	69 401	69 401	11 543
Réseau de distribution de l'eau potable	102	147 131	147 131	4 841
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108		4 582	7 509
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	288 036	288 036	177 441
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	504 568	509 150	506 009

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			14 106
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129		31 418	24 431
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	15 479	15 479	12 631
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	15 479	46 897	51 168
TOTAL DES TRANSFERTS	136	994 246	1 043 517	880 571

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	4 404	4 404	47 033
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	4 404	4 404	47 033
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	61	49 764	52 978
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160	2 609	2 609	2 174
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	2 670	52 373	55 152

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171	6 000	6 000	6 000
	172	6 000	6 000	6 000
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175	9 181	9 181	3 489
	176	9 181	9 181	3 489
Réseau d'électricité	177			
	178	22 255	71 958	111 674

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	2 174	2 174	353
	182	2 174	2 174	353
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			188
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200	3 361	3 361	1 051
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201		213	184
Matières recyclables	202			
Autres	203	44 261	50 905	13 502
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	47 622	54 479	14 925

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022	
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			758
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			758
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217			
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219			
	220			
Réseau d'électricité	221			
	222	49 796	56 653	16 036
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	72 051	128 611	127 710

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	5 189	5 189	4 657
Droits de mutation immobilière	225	76 016	76 016	100 722
Droits sur les carrières et sablières	226			22 467
Autres	227			
	228	81 205	81 205	127 846
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	9	9	860
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230		5 088	1 687
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	26 184	26 098	21 161
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		3 832	500
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		(830)	(350)
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238		2 794	3 472
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	40 794	18 763	20 152
	242	40 794	24 559	23 774
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	72 557		72 557	72 557	66 112
Greffe et application de la loi	2	61		61	61	9 724
Gestion financière et administrative	3	649 740	12 051	661 791	661 791	515 307
Évaluation	4					
Gestion du personnel	5					
Autres						
▪	6.1					
	7	722 358	12 051	734 409	734 409	591 143
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	125 746		125 746	125 746	121 761
Sécurité incendie	9	139 171	33 266	172 437	172 437	211 453
Sécurité civile	10	9 399		9 399	9 399	8 731
Autres	11					
	12	274 316	33 266	307 582	307 582	341 945
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	641 111	68 400	709 511	709 511	510 407
Enlèvement de la neige	14	385 194		385 194	385 194	283 763
Éclairage des rues	15	5 192		5 192	5 192	5 959
Circulation et stationnement	16					
Transport collectif						
Transport en commun	17					
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20	11 502		11 502	11 502	10 674
	21	1 042 999	68 400	1 111 399	1 111 399	810 803

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	26 253		26 253	
Réseau de distribution de l'eau potable	23	34 742	85 508	120 250	120 208
Traitement des eaux usées	24	130 246		129 469	75 426
Réseaux d'égout	25				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	26	48 402		47 381	49 996
Élimination	27	42 765		69 813	66 426
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	28	16 197		34 584	33 544
Tri et conditionnement	29	24 448		10 397	4 550
Matières organiques					
Collecte et transport	30			29 841	28 014
Traitement	31			18 051	17 312
Matériaux secs					
Autres	32			33 456	31 226
Plan de gestion	34	16 258		14 288	10 631
Autres	35			(14 506)	(2 017)
Cours d'eau	36	2 331		2 331	2 205
Protection de l'environnement	37	7 953		7 953	3 758
Autres	38				
	39	349 595	85 508	435 103	442 468
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
Logement social	40	3 816		3 816	10 741
Sécurité du revenu	41				
Autres	42	64 728	150	64 878	62 387
	43	68 544	150	68 694	73 128

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	44	92 886	32 692	125 578	86 374
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	45				
Autres biens	46				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	47	9 126		9 126	9 279
Tourisme	48	11 817		11 817	21 126
Autres	49	44 732		44 732	47 716
Autres	50				
	51	158 561	32 692	191 253	164 495
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	52	2 830		2 830	4 826
Patinoires intérieures et extérieures	53	108 874	73 257	182 131	150 819
Piscines, plages et ports de plaisance	54				
Parcs et terrains de jeux	55	8 641		8 641	7 374
Parcs régionaux	56				
Expositions et foires	57				
Autres	58				
	59	120 345	73 257	193 602	163 019
Activités culturelles					
Centres communautaires	60	6 830		6 830	11 908
Bibliothèques	61	46 442		46 442	44 721
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	62				
Autres ressources du patrimoine	63				
Autres	64	17 675		17 675	1 302
	65	70 947		70 947	57 931
	66	191 292	73 257	264 549	220 950

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	68	32 332		32 332	37 653	34 772
Autres frais	69	25 426		25 426	25 731	1 352
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70					
Autres	71					86
	72	57 758		57 758	63 384	36 210
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	305 324 (305 324)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023		2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1			
Usines de traitement de l'eau potable	2	39 580	39 580	16 384
Usines et bassins d'épuration	3			252 441
Conduites d'égout	4	41 939	41 939	
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6			382 016
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10			
Autres infrastructures	11	31 701	33 249	8 411
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	17 307	17 490	14 685
Édifices communautaires et récréatifs	14	293 388	293 388	5 377
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17		4 885	31 118
Ameublement et équipement de bureau	18	4 283	4 341	10 519
Machinerie, outillage et équipement divers	19	56 021	56 021	39 060
Terrains	20	46 656	46 787	
Autres	21			
	22	530 875	537 680	760 011

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1			
Usines de traitement de l'eau potable	2	39 580	39 580	16 384
Usines et bassins d'épuration	3			252 441
Conduites d'égout	4	41 939	41 939	
Autres infrastructures	5	31 701	33 249	390 427
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	417 655	422 912	100 759
	12	530 875	537 680	760 011

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	2 141			2 141
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	68 900		7 800	61 100
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	1 211 549	278 942	112 061	1 378 430
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	1 282 590	278 942	119 861	1 441 671
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	248 594		60 602	187 992
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	248 594		60 602	187 992
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	248 594		60 602	187 992
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	248 594		60 602	187 992
	19	1 531 184	278 942	180 463	1 629 663
Dette en cours de refinancement	20 ((
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	1 531 184	278 942	180 463	1 629 663

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité***Administration municipale**

Dette à long terme	1	1 461 600
--------------------	---	-----------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	187 992
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	202 300
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	1 071 308

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats

	13	
Endettement net à long terme	14	1 071 308

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	15	125 626
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	1 196 934

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	1 196 934
--	----	-----------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
	Greffe et application de la loi	1		
	Évaluation	2	88 608	88 608
	Autres	3	17 730	17 730
				16 662
Sécurité publique				
	Police	4		
	Sécurité incendie	5	93 740	93 740
	Sécurité civile	6		
	Autres	7		93 689
Transport				
	Réseau routier	8		
	Transport collectif	9	2 331	2 331
	Autres	10	3 287	3 287
				2 205
				2 499
Hygiène du milieu				
	Eau et égout	11	773	
	Matières résiduelles	12	112 113	
	Cours d'eau	13		
	Protection de l'environnement	14		
	Autres	15	28 596	28 596
				7 162
Santé et bien-être				
	Logement social	16		
	Autres	17		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	18	5 190	5 190
	Rénovation urbaine	19		
	Promotion et développement économique	20	9 126	9 126
	Autres	21		
				9 279
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	22		
	Activités culturelles	23	1 128	1 128
				1 302
Réseau d'électricité				
		24		
		25	362 622	249 736
				189 912

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	530 875	701 244
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	530 875	701 244

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	2,00	35,00	3 640,00	231 404	64 294	295 698
Professionnels	2						
Cols blancs	3	5,00	35,00	9 100,00	79 105	12 788	91 893
Cols bleus	4	2,00	40,00	4 160,00	152 931	39 144	192 075
Policiers	5						
Pompiers	6	5,00	1,00	250,00	537	4	541
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	14,00		17 150,00	463 977	116 230	580 207
Élus	9	7,00			66 705	4 684	71 389
	10	21,00			530 682	120 914	651 596

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		21 209	48 192		69 401
Réseau de distribution de l'eau potable	3		44 963	102 168		147 131
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	425 080	117 297	52 724	182 613	777 714
	7	425 080	183 469	203 084	182 613	994 246

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3		
	4		
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	14 332	11 193
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	14 332	11 193
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	7 287	8 024
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14	25 426	1 034
	15	32 713	9 058
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18	2 567	2 872
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	2 567	2 872
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	8 146	8 688
Autres	34		
	35	8 146	8 688
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité			
	40		
	41	57 758	31 811

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Marcel Picard	1.1 Maire	14 934	7 467	7 449	3 589
Jean-Louis Martel	1.2 Conseiller	4 978	2 489		
Martine Frenette	1.3 Conseiller	4 978	2 489		
Ginette Bourre	1.4 Conseiller	4 978	2 489		
Guylaine Gauthier	1.5 Conseiller	4 978	2 489		
Sylvie Huot	1.6 Conseiller	4 978	2 489		
Martin Lavallée	1.7 Conseiller	4 978	2 489		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 _____ \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ 34 380 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44 213 923 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	45	161 077 \$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été		
	Systèmes de sécurité	46	\$
	Chaussées pavées - entretien préventif	47	17 224 \$
	Chaussées pavées - entretien palliatif	48	\$
	Chaussées en gravier - entretien préventif	49	79 810 \$
	Chaussées en gravier - entretien palliatif	50	30 153 \$
	Systèmes de drainage	51	12 223 \$
	Abords de routes	52	50 848 \$
	Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	53	190 258 \$

b) Dépenses d'investissement

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	54	\$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été	55	\$

c) Total des frais encourus admissibles 56 351 335 \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a)	Numéro de la résolution	57	2023-12-244
b)	Date d'adoption de la résolution	58	2023-12-14

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2019-11-201
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-11-08
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 _____
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-03 13:30 _____

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	2 384 212	2 431 875	2 669 317	224 937	2 781 364
Investissement	2	498 500	869 800	534 313	(17 449)	516 864
	3	2 882 712	3 301 675	3 203 630	207 488	3 298 228
Charges	4	2 575 244	2 433 533	3 170 747	215 300	3 273 157
Excédent (déficit) de l'exercice	5	307 468	868 142	32 883	(7 812)	25 071
Moins : revenus d'investissement	6 (498 500)(869 800)(534 313)((17 449))(516 864)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(191 032)	(1 658)	(501 430)	9 637	(491 793)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	309 870		305 324	19 077	324 401
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9				(5 306)	(5 306)
Remboursement de la dette à long terme	10 (96 129)(155 900)(95 898)(23 963)(119 861)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (32 776)()	127 314)(1 280)(128 594)
Excédent (déficit) accumulé	12	14 639	157 558	190 815	9 410	200 225
Autres éléments de conciliation	13	7 695		8 433		8 433
	14	203 299	1 658	281 360	(2 062)	279 298
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	12 267		(220 070)	7 575	(212 495)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	123 934	(11 083)	8 619
Débiteurs	2	1 116 963	1 568 006	1 621 706
Placements de portefeuille	3			56 313
Autres	4	80 697	124 193	124 193
	5	1 321 594	1 681 116	1 810 831
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	1 347 999	1 459 533	1 627 358
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	668 134	1 106 396	1 194 009
	10	2 016 133	2 565 929	2 821 367
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(694 539)	(884 813)	(1 010 536)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	5 666 894	5 892 445	6 186 296
Autres	13	13 906	11 511	13 937
	14	5 680 800	5 903 956	6 200 233
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	328 712	13 250	46 406
Excédent de fonctionnement affecté	16	160 708	40 545	53 086
Réserves financières et fonds réservés	17	16 868	20 018	20 018
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (87 968)(66 523)(66 523)(
Financement des investissements en cours	19	(165 112)	202 300	201 369
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	4 733 053	4 809 553	4 935 341
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	4 986 261	5 019 143	5 189 697

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budget 2024	1.1	40 545	
▪ Budget 2023	1.2		160 708
	2	40 545	160 708
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	12 541	33 283
	4	53 086	193 991
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Véhicules incendies	5.1	13 718	13 718
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7		
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9		
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	6 300	3 150
Autres			
▪	14.1		
	15	20 018	16 868
	16	73 104	210 859

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	1 071 308
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	1 196 934

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	2 141	2 141
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	1 378 430	1 211 549
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	61 100	68 900
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	187 992	248 594
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	1 629 663	1 531 184

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	1 765 679	1 862 365	1 945 780	1 945 780
Compensations tenant lieu de taxes	13	43 404	43 404	43 361	43 361
Quotes-parts	14				
Transferts	15	337 779	330 746	489 678	534 367
Services rendus	16	69 721	95 840	72 051	128 611
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	128 706	92 520	81 214	86 302
Autres	18	38 923	7 000	37 233	42 943
	19	2 384 212	2 431 875	2 669 317	2 781 364
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	498 500	869 800	504 568	509 150
Autres	23			29 745	7 714
	24	498 500	869 800	534 313	516 864
	25	2 882 712	3 301 675	3 203 630	3 298 228

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	722 358	12 051	734 409	734 409	591 143
Sécurité publique						
Police	2	125 746		125 746	125 746	121 761
Sécurité incendie	3	139 171	33 266	172 437	172 437	211 453
Autres	4	9 399		9 399	9 399	8 731
Transport						
Réseau routier	5	1 031 497	68 400	1 099 897	1 099 897	800 129
Transport collectif	6					
Autres	7	11 502		11 502	11 502	10 674
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	191 241	85 508	276 749	275 972	195 634
Matières résiduelles	9	148 070		148 070	245 631	240 871
Autres	10	10 284		10 284	10 284	5 963
Santé et bien-être	11	68 544	150	68 694	68 694	73 128
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	92 886	32 692	125 578	125 578	86 374
Promotion et développement économique	13	65 675		65 675	65 675	78 121
Autres	14					
Loisirs et culture	15	191 292	73 257	264 549	264 549	220 950
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	57 758		57 758	63 384	36 210
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	2 865 423	305 324	3 170 747	3 273 157	2 681 142
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	305 324 (305 324)			
	21	3 170 747		3 170 747	3 273 157	2 681 142

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	498 500	534 313	(17 449)	516 864
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (701 244)(530 875)(6 805)(537 680)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (12 771)(51 929)()	51 929)
Financement à long terme des activités d'investissement	4		267 000	19 420	286 420
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	32 776	127 314	1 280	128 594
Excédent accumulé	6	17 627	21 590	2 623	24 213
	7	(663 612)	(166 900)	16 518	(150 382)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(165 112)	367 413	(931)	366 482

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14